

226C0587
AV159

27 avril 2026

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique
(article 231-46 du règlement général)

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT,
LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

TERACT

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
In Vivo Group*	achat le 24/04/2026	20 075 actions code FR001400BMH7	3,12	67 688 362 actions et droits de vote**/**

* Société anonyme de droit français et filiale à 100 % de Union InVivo. Le déclarant agit de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce avec les sociétés Combat Holding, NJJ Capital, Imanes, et Palizer Investment.

** Le nombre total d'actions et de droits de vote possédés par la société InVivo Group à l'issue de l'opération prend en compte les 65 001 275 actions TERACT représentant autant de droits de vote, détenues directement et de concert avec les sociétés Combat Holding, NJJ Capital, Imanes, et Palizer Investment au dépôt à l'AMF du projet d'offre publique de retrait visant les actions et les BSAR B de la société TERACT, ainsi que les 136 406 actions auto-détenues par la société, assimilées à la détention de l'initiateur en vertu de l'article L. 233-9, 2° du code de commerce.

*** Il est rappelé que la société In Vivo Group détient par ailleurs 5 256 352 BSAR B TERACT (cf. D&I 226C0413 du 27 mars 2026). Le nombre total de bons de souscription d'actions rachetables « B » (BSAR B) possédés à l'issue de l'opération prend en compte les 1 800 000 BSAR B émis par TERACT détenus de concert par InVivo Group préalablement au dépôt de l'offre publique de retrait visant les actions et les BSAR B de la société TERACT.